

Transports ferroviaires : Raffarin freine des quatre fers

De grands chantiers inscrits dans le cadre du plan État/Région risquent d'être abandonnés. C'est la conséquence directe de la volonté du Premier Ministre de réaliser des économies sur les investissements en infrastructures.

D'APRES les cheminots CGT, qui ont tenu hier une conférence de presse sur le sujet, il faudrait investir 37 Milliard de Francs dans le département du Vaucluse pour rattraper le retard pris depuis plusieurs années en matière de développement des transports publics et d'aménagement du territoire.

Le Contrat de plan État/Région (2000-2006) prévoyait de pallier à ce manque en acceptant le

principe d'un développement conséquent des transports publics, en particulier dans la région d'Avignon.

Aujourd'hui, changement de cap et d'orientation politique.

Le Premier Ministre, dans une lettre adressée au Préfet de Région, demande en effet de réaliser des économies drastiques sur ces investissements. Ce qui ferait passer à la trappe plusieurs chantiers. Et non des moindres, qui sont : le raccordement ferroviaire entre les deux gares d'Avignon (permettant une complémentarité TER/TGV), la réouverture aux voyageurs des lignes Avignon-Carpentras et Cavaillon-Pertuis, la création d'un arrêt TER à St Lazare, la réouverture de la gare du Pontet aux voyageurs, le doublement du chantier Rail/Route d'Avignon Champfleury (une alternative au transport routier).

Le Conseil général de

Vaucluse, par la voix de Claude Haut, Président PS de l'assemblée départementale, et le Conseil Régional PACA, sous l'impulsion de Michel Vauzelle, Président (PS) de l'assemblée régionale, partenaires et co-financeurs de ces opérations, ont demandé à Raffarin de revenir sur sa décision.

La CGT a pris acte de cette double résistance, mais le syndicat compte également peser à sa manière sur les orientations politiques à venir en appelant à l'action et au rassemblement de celles et ceux qui exigent des réponses claires et définitives aux besoins sociaux et économiques du département. En clair, même si le visage de l'État a changé depuis l'élaboration du contrat de plan, il va de soi, pour la CGT, que ce dernier doit respecter coûte que coûte ses engagements.

Michel BAN